



Audition de la CGT IP au Sénat sur les conclusions des EGIP

Notre organisation syndicale a été reçue ce jour par le Sénateur Monsieur Vogel afin de recueillir nos questionnements et préoccupations suite aux conclusions des États Généraux de l'Insertion et de la Probation.

Ce temps d'échange était nécessaire pour à la fois revenir sur la séquence des EGIP, sur la situation dans les services, mais aussi sur nos préconisations.

Pour la CGT Insertion Probation, il est urgent qu'une politique ambitieuse de renforcement des ressources humaines soit réalisée. Nos services, et les agents qui les composent, font depuis trop longtemps face à une surcharge professionnelle structurelle. **Ce ne sont pas les recrutements actuels ni les orientations données par notre ministère qui permettront d'en changer le sens.**

Notre organisation syndicale a donc porté la nécessité de renfort de l'ensemble des corps professionnels intervenants en SPIP. Elle a noté l'urgence d'un changement drastique de politique pénale afin d'endiguer la surpopulation pénale, **qui place les personnes détenues dans des conditions d'indignité extrême et qui complique de façon majeure les missions de réinsertion des personnels pénitentiaires.**

Concernant les premières mesures issues des EGIP, nous avons pu revenir largement sur l'expérimentation de la reprise du présentiel, et notamment des ESR, par les SPIP. Nous avons rappelé que notre organisation syndicale a toujours prôné que ce champ faisait partie intégrante de nos missions.

En l'état des ressources humaines de nos services la reprise de ces missions nous paraît inatteignable. Ce ne sont ni les ressources humaines actuelles ni les projections futures qui nous permettront de mener à bien cette mission.

Les conditions de travail des personnels ne sont pas des variables d'ajustement d'une politique d'affichage d'un ministre en campagne électorale.

Pour la CGT IP, il est urgent **de changer de paradigme quant à la politique pénale dont l'emprisonnement ne peut décemment constituer l'alpha et l'oméga.. Construire des bâtiments ne résout rien.** Nous attendons de notre ministère et plus largement de nos politiques un renversement de la logique actuelle.

À ce titre, les autres points portés par notre organisation vont dans ce sens.

Ainsi concernant la mise en place d'une IA, nous avons porté la protection des agent.e.s dans leur quotidien professionnel **et l'impérative vigilance quant à la protection des données et informations personnelles des usager.e.s qui ne saurait être sacrifiée sur l'autel de la rationalisation. Les enjeux éthiques, déontologiques et de confidentialité sont réels.**

Concernant le développement toujours plus effréné d'outils actuariels pensés depuis bien trop longtemps comme la colonne vertébrale de nos métiers, nous avons dénoncé **des méthodes biaisées, sans consensus scientifique solide, comportant d'importants risques de reproduction de discriminations**. La CGT IP appelle l'administration pénitentiaire à enfin considérer l'ensemble des travaux scientifiques sur la question et pas seulement ceux de chercheurs à la fois juges et parties.

Nos échanges ont convergé vers le constat de la nécessité d'une politique globale de l'insertion prenant en compte l'ensemble des acteurs. **Le SPIP ne travaille pas dans un champ autonome. Il s'inscrit dans un paysage institutionnel et socio-économique donné, il est notamment tributaire de l'état de tous les services publics du soin, du logement de l'insertion ou encore de la formation pour rendre son action effective et efficace. L'action du SPIP doit donc se penser nécessairement en interministériel (et pas seulement avec l'Intérieur!) avec les ministères sociaux, le ministère de la santé, de la culture et les collectivités territoriales. Réfléchir l'action des SPIP dans un champ autonome est de toute évidence une impasse qui laisserait croire qu'ils peuvent, à eux seuls, lutter contre la récidive.**

La CGT IP restera en alerte quant à la mise en œuvre des conclusions.

La CGT IP restera mobilisée pour défendre l'ensemble des personnels des SPIP et leur mission d'accompagnement global des usager.e.s.

Montreuil, le 10 avril 2026